

Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie

Contacts

Coordination du Programme
8, rue Semghouni, Kouba,
Alger - Algérie
00 213 21 77 56 72
pcpa_algerie@yahoo.fr
www.pcpalgerie.org

Comité Français pour la
Solidarité Internationale
32, rue Le Peletier
75009 Paris - France
Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50
info@cfsi.asso.fr

JOUSSOUR

Note d'information Mars 2009

Ce programme bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes français

Agir ensemble pour l'enfance et la jeunesse

En concertation avec des associations algériennes et françaises déjà engagées dans un partenariat actif, le ministère français des Affaires étrangères et européennes a favorisé la création d'un nouveau programme de coopération axé sur les questions d'enfance et de jeunesse. Ce programme vise à promouvoir l'action de réseaux d'associations algériennes désireuses de renforcer leur efficacité et d'agir en cohérence avec les politiques publiques algériennes. Il soutient les collaborations algéro-françaises, visant l'échange d'expériences et le renforcement des capacités. Il mobilise un nombre important d'associations et de collectivités françaises et algériennes, sur les priorités liées à l'enfance et à la jeunesse en Algérie.

Concrètement, le programme intervient en appui au développement de projets au service de l'enfance et de la jeunesse en Algérie et facilite l'échange d'expériences algéro-françaises dans des réseaux spécialisés.

La diversité attendue des acteurs concernés (institutions publiques nationales ou locales, associations) conduit à donner à ce programme une dimension dite pluri acteurs. Les relations existantes ou émergentes entre associations, comme entre associations et institutions publiques, sont valorisées et promues par ce programme qui privilégie la concertation. D'où la dénomination de programme concerté pluri acteurs.

Une montée en puissance progressive

La mise en œuvre de ce programme se veut progressive. Il a débuté en avril 2007 par une phase pilote qui a regroupé une quarantaine d'organisations algériennes et françaises qui se sont rencontrées, ont pu échanger sur leurs pratiques et tester des nouvelles pratiques de travail.

Depuis mai 2008, le Programme est entré dans une phase plus importante, avec une intensification de ses activités. L'intérêt pour son dispositif s'est considérablement accru et son assemblée plénière s'est élargie à 80 membres ; parmi eux, des collectivités locales algériennes et françaises souhaitant développer leur coopération et des organisations européennes désireuses de renforcer leur partenariat en Algérie.

Le cadre de concertation et d'échanges inter-associatif ou entre associations et pouvoirs publics qu'offre le programme contribue à construire de nouvelles modalités de travail et « à faire tomber les murs de méfiance ».

Des outils financiers et une gouvernance pluri-acteurs

JOUSSOUR appuie les associations par des fonds et s'organise autour d'une gouvernance pluri-acteurs.

Les fonds sont destinés à soutenir

- **les associations membres du programme ayant des capacités et une expérience avérées** pour la mise en œuvre de projets d'une certaine importance, à travers des dotations conséquentes ;
- **les associations émergentes sans grande expérience, pour leur permettre de passer à l'action**, de participer au développement de leurs capacités et de faciliter leur insertion dans des dynamiques territoriales ;
- **les initiatives collectives de rencontres** des membres pour leur permettre de travailler en réseaux thématiques, de capitaliser leurs expériences, développer leurs capacités de proposition et faciliter leur dialogue avec les pouvoirs publics.

Ces fonds sont complétés par un programme d'activités communes transversales (PACT) dont l'objectif est le renforcement collectif des membres. Il se concrétise par des cycles de formation, l'animation d'ateliers « régionaux », l'organisation d'un programme collectif de capitalisation et la mise place d'outils de communication et de valorisation des actions des associations.

La **gouvernance du Programme** est, quant à elle, assurée par une Assemblée plénière qui réunit ses membres **autour de valeurs communes adoptées par tous**. L'Assemblée élabore les grandes orientations du Programme et élit **un comité de pilotage mixte** qui veille à la bonne conduite des activités. Il est composé de représentants d'associations algériennes et françaises élus par leurs pairs de l'Assemblée et de représentants des pouvoirs publics algériens et français.

Des projets innovants, un apprentissage collectif

Un appui financier et technique est apporté à une quarantaine de projets menés par des associations algériennes seules ou en partenariat algéro-français ou européen dans différentes régions d'Algérie (Constantine, Oran, Boumerdès, Sétif, Batna, Aïn Témouchent, Alger, Tiaret, Annaba, Bordj Bou Arréridj, Blida, Béjaïa, Tizi-Ouzou).

Les actions mises en œuvre tentent d'apporter une réponse à des problématiques vécues par les jeunes et les enfants (l'insertion professionnelle, en particulier celle des jeunes en situation de handicap ou des jeunes femmes, la protection et la promotion des droits des enfants face à la violence, le phénomène de la migration clandestine, l'éducation citoyenne des jeunes et des enfants, les loisirs, la déscolarisation, la lutte contre les fléaux sociaux, etc).

A Constantine et à Oran, les autorités locales sont des acteurs importants du dispositif.

Des formations, des rencontres et des groupes de travail thématiques sur la jeunesse, l'enfance et la société civile sont également organisés pour favoriser la mise en lien des associations entre elles et entre elles et les pouvoirs publics. Ce sont des lieux d'échanges, d'apprentissage et de renforcement collectif.

Dans la phase pilote, la publication d'un recueil intitulé « **Associations algériennes, des parcours et des expériences** » a permis de mieux appréhender le fonctionnement et les domaines d'intérêt du mouvement associatif algérien, ainsi que son évolution.

Un film documentaire sur les associations, en préparation, se propose d'apporter un éclairage complémentaire à cette cartographie.

Les membres du Programme JOUSSOUR

- ❖ Association Nationale d'Echanges de Jeunes - **ANEJ**
- ❖ Fédération des Associations des Handicapés Moteurs - **FAHM**
- ❖ Scouts Musulmans Algériens /Réseau Algérien pour la Défense des Droits de l'Enfant - **SMA/NADA**
- ❖ Société Algérienne de Recherche en Psychologie - **SARP**
- ❖ Association Nationale de Volontariat - **Touiza**
- ❖ Info-com. jeunes
- ❖ Ligue des Activités de Loisirs Educatifs pour Enfants en Milieu Hospitalier - **LALEEMH**
- ❖ SOS Culture Bab El Oued
- ❖ Fondation Mahfoud-Boucebci
- ❖ Association pour l'Information sur les Drogues et le Sida - **AIDS**
- ❖ Association pour les Loisirs de l'Enfance et de la Jeunesse - **ALEJ**
- ❖ Association d'Aide aux Malades - **ADAM**
- ❖ Fédération des Sports et Skis de Montagne - **FASSM**
- ❖ Association pour la Réhabilitation Psycho Educative Infanto Juvénile - **ARPEIJ**
- ❖ Association de Réflexion, d'Echange et d'Action pour l'Environnement et le Développement - **AREA-ED**
- ❖ Association Algérienne Enfance et Familles d'Accueil Bénévoles - **AAEFAB**
- ❖ Association Ecole, Famille et Prise en charge Psychosociale -**AEFPPS**
- ❖ Etoile Culturelle d'Akbou
- ❖ Association Culturelle pour la Promotion de l'Art et de l'Artiste - **ACPAA**
- ❖ Association des Activités de Jeunes - **IDLES**
- ❖ Association Dialogue et Action -**ADA**
- ❖ Association Tagmats Ali Zamoum
- ❖ Biologie et Société - **BIOS**
- ❖ Association Scientifique - **Tussna**
- ❖ Association Culturelle et Scientifique Aïn Echems
- ❖ Association Défi et Espoir contre les Myopathies - **ADEM**
- ❖ Association Culturelle- **EL AMEL**
- ❖ Association d'Aide d'Assistance et de Promotion des Droits de l'Enfant Malade **BESMA**
- ❖ Association Cent pour Cent Culture - **100% Culture**
- ❖ Ligue des Activités Scientifiques et Techniques de Jeunes - **LASTJ**
- ❖ Association des Parents d'Enfants Infirmes Moteurs d'origine Cérébrale - **APIMC/Sétif**
- ❖ Association des Parents d'Enfants Infirmes Moteurs d'origine Cérébrale -**APIMC/Batna**
- ❖ Association - **SAFIR**
- ❖ Association Femmes Algériennes pour le Développement - **AFAD**
- ❖ Association de Solidarité et de Lutte Contre la Pauvreté et l'Exclusion - **EL GHAITH**
- ❖ Association de Protection Contre le Sida « Hak El Ouika » - **APCS**
- ❖ Association Santé Sidi El Houari - **SDH**
- ❖ Association Bel Horizon - **ABH**
- ❖ Association pour la promotion et l'Insertion des Infirmes Moteurs Cérébraux et/ou d'Origine Cérébrale - **NOUR IMC-IMOC**
- ❖ Association pour la promotion de la lecture enfantine - **Le Petit Lecteur**
- ❖ Fondation Algérienne de la Sauvegarde des Droits de l'Enfant - **FASDE**
- ❖ Association pour la Protection de l'Environnement de Béni-Isguen - **APEB**
- ❖ Touiza Solidarité Marseille
- ❖ Comité Français pour la Solidarité Internationale - **CFSI**
- ❖ Union nationale des centres sportifs de plein Air / Comité National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire **UCPA/CNAJEP**
- ❖ Cités Unies France - **CUF**
- ❖ Santé Sud
- ❖ Batik international
- ❖ Handicap International - **HI**
- ❖ Scouts et Guides de France - **SGF**
- ❖ Atelier Sans Frontières - **ASF**
- ❖ Entreprise de Conseil et Formation - **CRP Consulting** Toulouse
- ❖ Centre d'Education et de Formation Interculturel de Rencontre - **CEFIR**
- ❖ Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active - **CEMEA**
- ❖ Enfants du Monde – Droits de l'Homme – **EMDH**

- ❖ Les Francas
- ❖ Association de lutte contre le VIH/Sida et les Hépatites - **AIDES**
- ❖ Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement - **IFAID**
- ❖ World Wide Fund, Organisation Mondiale de Protection de l'Environnement - **WWF**
- ❖ Solidarité Médecins - **Solimed**
- ❖ SOS-Kinderdorf - **SOS-KDI**
- ❖ Centre d'Animation de Quartier de Bordeaux **ACAQB**
- ❖ Le Plateau Mistral-Eaux Claires Grenoble
- ❖ Le Comité International pour le Développement des Peuples - **CISP**
- ❖ Association Résister Insister Persister- **RIP**
- ❖ Maison de Jeunes et de la Culture des Tilleuls de Saint Etienne
- ❖ Kaïna Cinéma
- ❖ Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers - **OMJA**
- ❖ Comité Mosellan de la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes- **CMSEA**

➤ **Collectivités locales algériennes**

- ❖ Assemblée Populaire Communale (**APC**) de Constantine
- ❖ Direction de la Jeunesse et des Sports (**DJS**) de Constantine
- ❖ Office des Etablissements de la Jeunesse (**ex-CIAJ**) de Constantine
- ❖ Assemblée Populaire Communale (**APC**) d'Oran
- ❖ Direction de la jeunesse et des sports (**DJS**) d'Oran
- ❖ Assemblée Populaire Communale (**APC**) de Boumerdès
- ❖ Assemblée Populaire Wilayale (**APW**) de Boumerdès

➤ **Collectivités locales françaises**

- ❖ Ville de Grenoble
- ❖ Ville de Bordeaux
- ❖ Ville de Saint-Etienne
- ❖ Ville de Mulhouse
- ❖ Ville de Belfort

Pour mieux comprendre les PCPA

Le « **programme concerté pluri acteurs** » est l'un des outils de coopération mis en place entre le ministère français des Affaires étrangères et les ONG françaises depuis 2002. Cet outil vient renforcer et soutenir l'action concertée entre des associations de deux pays (en l'occurrence, françaises et algériennes) visant un même but.

C'est un dispositif qui permet la mise en œuvre de véritables programmes collectifs au lieu d'une juxtaposition de projets en binômes – une organisation française travaillant avec une organisation du pays - permettant aux acteurs des pays où ils se déroulent de décider des contenus et des modalités des actions à mener.

La construction et le fonctionnement de ces programmes se fait sur la base d'une écoute réciproque et d'une co-construction du programme et d'une communication « permanente » entre les organisations.

Un jeu à quatre

L'ambition des PCPA est d'établir une réelle concertation entre Organisations de la Société Civile (OSC) et pouvoirs publics. Il s'agit de favoriser « un jeu à quatre » entre pouvoirs publics et OSC ayant pour ambition de déboucher sur une réelle participation des OSC à la définition, l'exécution et le suivi des politiques publiques.

Ils sont en soi des espaces d'apprentissage et de rencontres entre acteurs.

En décloisonnant les acteurs (ONG, autorités locales, services déconcentrés de l'Etat, représentants des pouvoirs publics), en les « mixant » pour participer à des activités communes, en favorisant les temps d'échanges formels ou informels, les acteurs des PCPA développent un savoir-faire visant à permettre un travail en commun.

Ce changement de posture permet de construire une proximité, voire un propos commun.

La mise en réseau des acteurs de la société civile

Les PCPA mettent en place ce que nombre de coopérations et d'organisations internationales recherchent depuis des années sans y parvenir réellement : la mise en réseau d'organisations

de la société civile d'une manière opérationnelle, volontaire et durable.

Cette mise en réseau se traduit par un réel travail collectif entre différentes familles d'acteurs, par la construction d'une véritable cohérence partenariale, par la production d'un projet commun basée sur des valeurs communes et la mise en place de systèmes de gouvernance construits par les acteurs eux-mêmes.

Le renforcement des capacités individuelles des organisations

Les objectifs des PCPA visent donc à renforcer durablement à la fois l'action des acteurs de la société civile sur le terrain et à améliorer la qualité de leur dialogue collectif avec les pouvoirs publics.

En plus de cette dimension collective, le programme souhaite agir sur les capacités individuelles des associations en mettant en place des outils de renforcement des compétences, à travers un fonds d'appui aux projets et des activités transversales (formation, groupes de travail, échanges, etc).

Dans les cinq dernières années, des PCPA ont été mis en place dans plusieurs pays (Maroc, Roumanie, Cameroun, Congo, Guinée, Algérie). Les premiers bilans qui en ressortent apparaissent favorables aux yeux de toutes les parties prenantes et le besoin de capitaliser ces expériences inter-PCPA pour mieux les pérenniser est souvent exprimé.